



# BILAN RETRAITE INDIVIDUEL ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES PERSONNALISÉS

Le bilan retraite est un puissant outil RH, notamment dans le cadre du plan Seniors. Il permet aux salariés seniors de gagner en clarté et sérénité, en leur offrant une vision précise de leurs futurs revenus et de leurs modalités de départ à la retraite.

Sont notamment précisés : les droits acquis auprès des différents régimes de retraite, la date du départ à taux plein, le nombre de trimestres à valider pour bénéficier d'une retraite à taux plein, le montant exact de la future pension de retraite, les niveaux de surcote ou de décote des pensions.

Les dossiers de retraite de certains seniors sont plus complexes à gérer, du fait de la richesse et de la variété de leurs parcours professionnels : dirigeants d'entreprises, top managers, salariés expatriés...

Pour accompagner ces futurs retraités, dont les dossiers relèvent parfois du véritable casse-tête, et pour lesquels les enjeux financiers ou personnels peuvent être conséquents, GERESO propose, en complément du bilan retraite individuel, des prestations de conseil personnalisé à forte valeur ajoutée.

## LE BILAN RETRAITE INDIVIDUEL

C'est une prestation totalement personnalisée et confidentielle, réalisée sur la base de la carrière passée (reconstitution des droits) et à venir (simulation des montants de pension en fonction de différentes hypothèses de départ), à partir des renseignements fournis par le salarié.

- » Inventaire et synthèse des droits acquis auprès des différents régimes
- » Date du départ à taux plein
- » Nombre de trimestres à valider pour bénéficier d'une retraite à taux plein
- » Montant de la future pension de retraite
- » Niveaux de surcote ou de décote des pensions

Les bilans retraite sont réalisés par des consultants experts, spécialistes de la retraite, forts de nombreuses années d'expériences terrain auprès des plus grandes entreprises françaises.

#### **METHODOLOGIE**

Votre bilan retraite se déroule en 4 étapes :

# **ÉTAPE 1**

#### L'ENTRETIEN INDIVIDUEL

#### Comprendre la carrière du futur retraité avec l'un de nos experts :

» Au cours d'un rendez-vous téléphonique ou en face à face, le salarié expose ses souhaits, son parcours professionnel et décrit les éventuelles particularités de sa carrière. Cet entretien permet de préciser toutes les variables à prendre en compte au cours de l'étude : revenus futurs, différents âges de départ à considérer...



#### **ÉTAPE 2**

#### LA RECONSTITUTION DE CARRIÈRE

#### La "chasse" aux points et aux trimestres est ouverte!

» Nos consultants procèdent à l'enregistrement de toutes les données personnelles relatives à la carrière, vérifient et valident les droits acquis auprès des différents régimes.



# **ÉTAPE 3**

#### L'ESTIMATION DES DROITS & LES SIMULATIONS

#### Combien pour ma retraite et à quelle date partir ?

» À l'aide d'un outil logiciel expert, calcul du montant des retraites de base et complémentaires du futur retraité suivant différentes hypothèses : modification de la date de départ, rachat ou non d'années d'études, prise en compte de la surcote ou de la décote...



#### **ÉTAPE 4**

#### LE DOSSIER RETRAITE

#### Toute ma retraite dans un rapport personnalisé

» Un rapport d'audit détaillé, individuel et confidentiel est remis au futur retraité. De 10 à 20 pages, il précise le parcours professionnel du salarié senior, les droits acquis pour tous les régimes et les simulations des montants de pension en fonction des différentes dates de départ envisagées.



#### **OBJECTIFS**

» Accompagner les seniors du début à la fin de leur bilan, saisir les données, effectuer les calculs, réaliser les simulations et éditer les préconisations et ce, en toute transparence, dans une garantie de totale neutralité et d'indépendance vis-à-vis des organismes d'assurance et des établissements financiers.

# LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Les dossiers de retraite de certains seniors sont plus complexes à gérer, du fait de la richesse et de la variété de leurs parcours professionnels : dirigeants d'entreprises, top managers, salariés expatriés...

Pour accompagner ces futurs retraités, dont les dossiers retraite relèvent parfois du véritable casse-tête, et pour lesquels les enjeux financiers ou personnels peuvent être conséquents, GERESO propose, en complément du Bilan Retraite Individuel, des prestations de conseil personnalisé à forte valeur ajoutée :

#### **RACHAT DE TRIMESTRES**

» Calcul du nombre de trimestres à racheter pour optimiser la pension et/ou l'accroissement de la durée d'assurance, évaluation de l'incidence du rachat de trimestres sur les conditions de liquidation de la retraite.

# PÉRIODES À L'ÉTRANGER

» Reconstitution de carrière des salariés expatriés, vérification de l'application des conventions internationales, prise en compte des périodes à l'étranger dans le cadre des régimes français, prise en compte de l'affiliation éventuelle auprès de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), rachat ou non de périodes à l'étranger...

## **RÉVERSION**

» Formalités, vérifications des droits et du montant des pension de réversion.

# OPTIMISATION / ÉTUDE PROSPECTIVE / ÉTUDE DE COMPENSATION

» Simulation effectuée à partir d'un scénario plus complexe que dans le Bilan Retraite Individuel : changement de situation professionnelle, de statut, variation du niveau de revenus, étude de compensation en cas de rupture du contrat...

# **ASSISTANCE À LA LIQUIDATION DE RETRAITE**

- » Nos consultants accompagnent les salariés seniors au terme de leur carrière professionnelle, en tant qu'interface administrative avec les organismes de retraite. Au nom du salarié, ils prenant en charge toutes les démarches à accomplir auprès des caisses. Ils répondent aux objections formulées par les caisses de retraite, négocient les précomptes et vérifient les montants de pension calculés pour chaque caisse de retraite.
  - /Traitement des formalités de départ en retraite
  - / Déclenchement de la demande de liquidation des droits
  - / Contrôle du montant des pensions versées par chacune des caisses de retraite

À noter : les honoraires versés par les assurés sociaux au titre de ces prestations d'assistance à la liquidation de retraite peuvent être déduits du montant imposable des pensions qu'ils vont percevoir.

#### PRENDRE CONTACT

Vous souhaitez être contacté pour plus d'information sur cette offre ? Vous souhaitez une rencontre dans votre entreprise ou établissement ?



Contactez notre équipe - ref : XBIRE

02 43 23 51 44

En savoir plus sur les prestations de conseil...



38 rue de la Teillaie - CS 81826 72018 Le Mans Cedex 2 Tél : 02 43 23 09 09

E-mail: formation@gereso.fr

#### **ESPACE FORMATION**

22 Place de Catalogne 75014 Paris

Tél: 01 42 18 13 08

E-mail: espaceformation@gereso.fr

